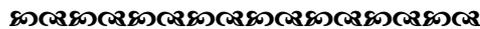




PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA LPO ALSACE DU 15 JUIN 2018

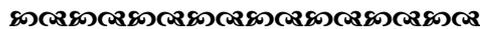
Remarque préliminaire : le texte ci-après constitue un projet de procès-verbal, qui reste à approuver par la prochaine Assemblée Générale.



L'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2017 de l'association locale « Alsace » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a eu lieu le vendredi 15 juin 2018 à partir de 19h25 dans les locaux de l'Ecomusée d'Alsace à UNGERSHEIM (68), en présence d'une 60^{aine} de personnes.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/05/2017 (exercice 2016)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités
4. Situation de trésorerie de l'exercice 2017
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
7. Divers



De 17H à 19H, une promenade permettant la découverte des différents milieux naturels de l'Ecomusée (plan d'eau, friches, verger, fossés ...) a été proposée aux membres intéressés, sous la houlette d'Annick et François KIESLER.



La soirée a débuté par le traditionnel mot de bienvenue du Président Yves MULLER qui a salué les membres présents, notamment les haut-rhinois plus nombreux que d'habitude, et en citant d'emblée le site de l'Ecomusée comme un haut-lieu de la Biodiversité en Alsace ; il en a profité pour remercier chaleureusement la Corporation des Naturalistes de l'Ecomusée pour leur accueil et pour l'organisation de la visite guidée, et l'a félicitée pour les inventaires tout-à-fait remarquables qu'elle réalise sur le site depuis des années. Il a ensuite passé la parole à Michel ZINDY, qui représentait le Président et le Directeur de l'Association des Naturalistes de l'Ecomusée (excusés).



Ce dernier a prononcé quelques mots de bienvenue avant de présenter brièvement son association et les actions menées sur le site, d'une richesse remarquable avec pas moins de 3893 taxons inventoriés à ce jour !

Yves MULLER a ensuite repris la parole et salué Henri JENN, Président d'honneur de la LPO Alsace, avant d'inviter, comme de coutume, chacun des administrateurs et salariés de la LPO Alsace à se présenter au reste de l'assistance.



I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015, dont le texte a été distribué aux membres présents en début de séance, est approuvé à l'unanimité.

Le Président Y. MULLER annonce que dès la prochaine Assemblée Générale, le projet de procès-verbal sera mis en ligne sur le site Internet de l'association, afin que chaque membre puisse en prendre connaissance avant la tenue de l'A.G., en le lisant tranquillement chez lui.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

*Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.
Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.*

Dans son rapport moral, Yves MULLER a choisi de développer les sujets qui ont marqué, à ses yeux, l'année 2017, le premier étant la parution tant attendue de l'ATLAS des Oiseaux Nicheurs et Hivernants d'Alsace, fruit de plusieurs longues années de travail pour de nombreux bénévoles et salariés de l'association. Puis, après un bref historique, il a rappelé que 2017 marquait les 60 ans d'existence d'une association « ligue de protection des oiseaux » en Alsace, et salué la « bonne santé » de l'actuelle LPO Alsace. Mais il a également pointé du doigt une situation jugée alarmante pour l'évolution d'une partie de notre avifaune alsacienne. Et dans la foulée, il a développé ce qu'il est possible de faire à notre niveau associatif pour sauver ce qui peut encore l'être : communiquer, alerter, valoriser nos données, tout en menant des actions ciblées sur des espèces, ou des milieux en danger.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Un bref interlude permet au Président de faire un peu de publicité pour l'ouvrage précité (ATLAS), ainsi que pour le prochain CONGRES NATIONAL de la LPO nationale, qui se tiendra fin juin en Alsace, à Obernai, en encourageant les membres présents à participer à cet événement majeur de la vie associative de notre association.



III. RAPPORT D' ACTIVITES

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Un diaporama richement illustré et commenté par le Président Yves MULLER et plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles et salariés), a permis de mettre en avant certains aspects essentiels des activités de notre association au sein des quatre grands thèmes suivants : Etudes scientifiques (*), Conservation/Protection, Animation/Sensibilisation, Communication/Partenariat.

(*) En 2018, le programme S.I.B.A. (Suivi des Indicateurs de la Biodiversité en Alsace) est remplacé par un Observatoire Régional de la Biodiversité à l'échelle du Grand Est, avec une modification de la liste des espèces indicatrices.

Côté vie associative, la parole a ensuite été donnée aux groupes locaux ; les représentants des groupes LPO de Wissembourg et Environs, puis de Saint Amarin, se sont exprimés à tour de rôle et ont présenté leurs activités et actions en faveur de la protection des oiseaux dans leur secteur. Stéphane GOUBERT informe l'assistance de la création d'un nouveau groupe LPO « Bande Rhénane Nord ».

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2017

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Le rapport financier a été présenté par Martine DESOMBRE, trésorière. En s'appuyant sur quelques diapositives préparées par notre secrétaire Justine DELCAMBRE, elle a brièvement commenté les différents tableaux et diagrammes : bilans 2017 (Actif et Passif) et compte de résultat 2017 (Produits et Charges), avant de conclure que l'association repose sur une base financière « solide ».

Le Président Yves MULLER se joint à la trésorière pour évoquer les legs importants reçus par l'association en 2017, qui permettront d'investir dans l'agrandissement du Centre de Soins ; l'association en profitera pour déménager les locaux de l'équipe salariée à Rosenwiller, et ce à l'horizon 2020.

Pas de questions de l'assemblée concernant ce rapport financier, qui est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président procède ensuite à la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes dont voici la conclusion : « Les comptes sont déclarés exacts et sincères, et conformes à la situation réelle de l'association ; le Commissaire aux Comptes donne quitus au trésorier ». Ce rapport met en exergue « une gestion financière saine et équilibrée » à mettre au crédit de notre association.

Ce rapport est également approuvé à l'unanimité.



VI. RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des administrateurs sortants était la suivante : Frédérique MERCK, Gill STEIMER et Alain WILLER, qui ont tous déclaré se représenter pour une nouvelle mandature, ainsi que René GROSCOLAS qui, lui, n'a pas souhaité reconduire son mandat. Une seule nouvelle candidature a été enregistrée avant l'A.G., celle de Stéphane GOUBERT, qui se présente brièvement à l'assistance. Mais suite à un ultime appel de notre Président, Florentin HAVET accepte également de se porter candidat.

Y. MULLER propose un vote anonyme, à main levée, pour l'ensemble des 5 candidats ; l'assemblée accepte et à l'issue du vote, les 3 membres sortants ont été déclarés réélus et les deux nouveaux candidats élus, à l'unanimité.

Le Président a félicité le nouveau Conseil d'Administration, qui est donc à ce jour constitué de 17 membres (sur les 18 au maximum prévus par les statuts de l'association) :

Jean-Marc BRONNER, Pierre BUCHERT, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Valérie FLORIDIA, Christian FRAULI, Stéphane GOUBERT, Florentin HAVET, Fernand KASEL, Frédérique MERCK, Yves MULLER, Jean-Marie RISSE, Bertrand SCAAR, Pierre SIGWALT, Gillian STEIMER, Mado WEISSGERBER-SIEGEL et Alain WILLER.

VII. DIVERS :

Yves MULLER répond à quelques questions des membres présents au sujet du prochain Congrès National, et leur apporte les éclaircissements nécessaires.

L'Assemblée Générale a été close officiellement à 20H50 par le Président Yves MULLER qui a remercié les participants, en les conviant au traditionnel moment de convivialité et d'échanges autour du verre de l'amitié.



Procès Verbal rédigé le 14/11/2018, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace
Christian FRAULI

Le Président de la LPO Alsace
Yves MULLER